

En 2023 vous allez rembourser aux fournisseurs d'énergie le gel des prix de 2022 !

écrit par Christine Tasin | 28 juin 2022





Méfiez-vous des soi-disant cadeaux de Macron !

L'année dernière, le gouvernement avait mis en place un « bouclier tarifaire », et pour cela avait gelé les prix du gaz et ceux de l'électricité, en limitant les hausses à 4%...

La CRE ([Commission de Régulation de l'Energie](#)) s'y était engagée... et pourtant en mars dernier, elle a déclaré qu'un rattrapage aurait lieu de l'ordre de 8%

Un rattrapage destiné à compenser le gel des prix de l'électricité de cette année se rajoutera finalement au

prochain mouvement tarifaire contrairement aux déclarations du gouvernement <https://t.co/1K0nxwgTbo>

– Le Parisien (@le_Parisien) [May 30, 2022](#)

Le gel des prix de l'électricité ne devait faire l'objet d'aucun rattrapage. À l'automne, le gouvernement avait en effet pris la décision de mettre en place un « bouclier tarifaire » afin de protéger les ménages de la flambée historique des prix de l'énergie. D'abord en gelant les tarifs du gaz. Puis ceux de l'électricité, avec une hausse limitée à 4 %, au lieu des [44,5 % attendus](#), selon les [calculs de la Commission de régulation de l'énergie \(CRE\)](#).

Et pourtant... Dans une délibération publiée le 31 mars dernier, la CRE explique bien qu'un rattrapage tarifaire aura lieu, de l'ordre de 8 %.

Ce qui signifie que les Français, en 2023, vont payer aux fournisseurs de gaz et d'électricité la somme que ces derniers ont perdue en n'augmentant pas leurs tarifs ! Pas de petits profits ! Ou plutôt pas de pertes pour les GROS... les amis de Macron ! **Mieux vaut que les Français se serrent la ceinture plutôt que de voir les actionnaires perdre un centime ! Et hop ! 8% de hausse d'un coup sur la facture en 2023, alors qu'on nous annonce promet des jours difficiles, pénuries, hausses multiples... dès l'hiver prochain.**

CONSEQUENCES : UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES SE CHAUFFANT A L'ELECTRICITE VERRA SA FACTURE ANNUELLE, TAXES COMPRISES, AUGMENTER DE 150 EUROS ! Une paille !

Quid du « pouvoir d'achat » annoncé par Borne comme la « première des urgences ? »

On signalera au passage que les millions de Français les plus pauvres qui ont reçu en mai dernier une aide de l'Etat correspondant à à peu près 14 euros par mégawattheure vendu...

le rendront en 2023 !

**Et tout cela c'est au cas où la situation n'empirerait pas...
rien n'est moins sûr !**